

IRAM

Fonds documentaire numérisé

Auteur : DEMANTE, Marie-Jo

Titre : « Le genre est-il soluble dans le développement local ? », *Revue Agridoc* thématique n°1

Editeur : BDPA

Date : Juillet 2001

Le genre est-il soluble dans le développement local ?

Par Marie-Jo Demante - IRAM

L'implication des femmes dans les projets de développement local est difficile à évaluer. Des expériences réussies de participation montrent cependant que les femmes peuvent se constituer en acteurs à part entière du développement local. Cela demande la prise en compte par les projets de leurs contraintes et leurs atouts spécifiques en matière économique et sociale, la formation des agents de développement et la flexibilité des types d'accompagnement apportés.

Les femmes sont-elles acteurs du développement local ? « *Bien évidemment !!!* », Allons-nous tous nous écrier. « *Elles sont agricultrices, commerçantes, artisanes, sage-femmes, mères de famille et souvent parent d'élève, sociétaires dans des systèmes de crédit, leaders d'associations, piliers de la vie culturelle et sociale des communautés. Bien sûr, elles sont à part entière acteurs du développement local* ». Quel est l'impact de votre projet d'appui au développement local sur les femmes et leurs activités ? « *Euh ! c'est à dire, c'est un peu compliqué* - » allons-nous, presque tous, dire plus discrètement.

Des impacts en termes de genre souvent difficiles à évaluer

En effet, même s'il existe toujours des exceptions, il n'est pas abusif de dire que les projets d'appui au développement local analysent peu la diversité sociale des acteurs locaux avec lesquels ils travaillent. Leurs objectifs, formulés différemment selon la terminologie en cours chez les bailleurs de fonds concernés, se déclinent globalement autour du « soutien aux acteurs locaux pour la mise en oeuvre de leurs initiatives ». Formulés ainsi, ils présentent l'avantage de n'exclure aucune catégorie sociale. Les projets travaillent avec l'ensemble des acteurs locaux. Encore faut-il au cours du diagnostic, rapide ou non, faire une analyse de la diversité de ces acteurs.

Si les projets distinguent bien les besoins et les contraintes des éleveurs, des agriculteurs et des commerçants, ils le font plus rarement pour ce qui est des riches, des pauvres, des jeunes ou des vieux. Transversalement à ces différentes catégories, l'analyse fine du statut, des rôles, des contraintes et atouts spécifiques des femmes en matière économique et sociale est peu réalisée. Cette lacune à l'étape diagnostic a évidemment un impact significatif sur les appuis donnés par les projets qui restent fréquemment uniformes pour tous les types d'acteurs. Il en résulte que les femmes sont généralement peu touchées.

Les projets d'appui au développement local offrent deux types d'accompagnements complémentaires : le financement d'investissements locaux, collectifs, au sens communautaire, associatifs et/ou individuels et l'appui à l'émergence ou au renforcement d'instances locales de planification et de gestion du développement. Ces instances intègrent souvent, selon l'état d'avancement des réformes de décentralisation, des représentants des collectivités territoriales

et des services de l'État.

Voyons, en nous référant à des évaluations² effectuées sur différents projets au Mali et au Burkina Faso, les impacts de ces appuis en termes de genre.

Les investissements : un accompagnement technique et organisationnel insuffisant

Les investissements mis en place via les projets sont généralement de trois types : les investissements agri-environnementaux, les investissements économiques et les investissements sociaux.

Les investissements agri-environnementaux touchent peu ou pas les femmes. Dans ce domaine, à leur intention, c'est souvent le duo foyers améliorés-reboisement qui est mis en avant. La diffusion de foyers améliorés a bien un impact positif sur leur vie quotidienne³. L'impact des projets de reboisement sur la disponibilité en bois de feu, souvent le premier objectif de ces opérations, est au contraire généralement très faible. Sont en effet privilégiées les essences à croissance rapide qui ne sont pas toujours de « bons bois de cuisine ». Ils sont donc peu appréciés par les femmes et ne changent pas grand-chose à leur vie quotidienne.

Certains investissements de gestion des eaux de surface (digues ou barrages) sont clairement mis en place pour augmenter les surfaces de production des femmes rizicultrices. Ce fut le cas à Mali Sud par exemple. Le manque d'accompagnement technique des productrices et l'analyse insuffisante de leurs contraintes n'a pas permis à toutes les femmes d'augmenter effectivement leur production. La diversité sociale à l'intérieur de ce groupe n'ayant pas été prise en compte, la distinction n'a pas été faite entre les femmes, qui par leur statut, leur niveau de revenu ou celui de leur mari, pouvaient disposer de main d'oeuvre, d'intrants, de crédit, et celles qui ne le pouvaient pas.

On ne rentrera pas dans les détails concernant les malheureux projets d'aménagements de bas-fonds, encore nombreux, qui, n'ayant pas pris en compte les activités mises en oeuvre avant aménagement par les femmes (mais aussi des éleveurs ou des producteurs n'appartenant pas aux lignages propriétaires), les ont privées des parcelles qu'elles cultivaient et en conséquence parfois de leur unique source de revenus autonomes...

Il s'avère que les projets économiques ont, dans de nombreux

cas⁴, des impacts positifs sur les revenus des femmes qui les mènent : petits commerce, embouche, restaurant. Dans les situations où ces projets amènent une augmentation des revenus, ils améliorent souvent significativement le statut de la femme dans son foyer et au sein de sa communauté. Là aussi, le facteur déterminant semble être l'accompagnement donné aux porteuses de ces projets : accompagnement dans l'identification, la conduite et la gestion tenant compte de leurs contraintes spécifiques en matière d'organisation, d'accès au crédit et aux conseils. Les échecs constatés de jardins maraîchers par exemple reposent souvent sur une mauvaise identification, les femmes proposant souvent ces projets par imitation de ce qu'elles ont vu ailleurs et parce qu'elles supposent que c'est ce que le projet ou l'instance de décision va accepter de financer

pour elles. Le mode d'organisation pour la mise en valeur, la taille des groupements entre autres et la formation à la gestion des stocks et des revenus sont également essentiels et trop peu discutés avec les productrices...

Enfin, concernant les projets sociaux, il est couramment admis que la plupart des investissements sociaux ont un réel impact sur l'amélioration des conditions de vie des femmes : diminution des distances d'accès à l'eau, amélioration des soins de santé, en particulier ceux liés à la grossesse et à l'accouchement, augmentation du nombre de filles scolarisées. Malheureusement, à part quelques exceptions, la structure des systèmes de suivi-évaluation ne donne pas d'éléments permettant de chiffrer précisément ces impacts.

Les instances de décision et de planification : où sont les femmes ?

Les instances de décision sont la plupart du temps à majorité, voire totalement, masculines. Les femmes sont peu informées de leur mandat et de leur fonctionnement. Elles ne peuvent donc pas évaluer s'il y a un intérêt ou pas d'y participer et agir de manière officielle ou « occulte » pour y entrer. Par ailleurs, les équipes expliquent peu aux hommes l'intérêt qu'il y a à avoir des femmes dans les instances et le rôle qu'elles pourraient y jouer. N'étant pas présentes, elles ne peuvent pas faire valoir leurs besoins spécifiques. Une autre conséquence est qu'elles ne disposent pas de tous les appuis que reçoivent les membres des instances locales pour l'apprentissage de la priorisation, de la négociation et de la gestion de financement. Elles accumulent donc un retard de compétences qui justifie facilement aux yeux des autres acteurs leur incapacité à être, un jour, des membres actifs des instances locales. Il existe pourtant des expériences intéressantes, qu'il faut certes relier à leur contexte, mais pouvant être porteuses d'enseignements : pourcentage de financement réservé aux femmes amenant à ce qu'elles soient représentées dans les instances⁵, quota de participation des

femmes (voir encadré)⁶.

A contrario, l'expérience semble montrer que faire pression pour que les femmes soient admises dans les instances où sont discutés des sujets pour lesquels l'intervention des femmes est frappée d'interdit lié au religieux (le foncier essentiellement dans beaucoup de sociétés d'Afrique de l'Ouest), est inefficace.

L'insistance à les faire participer amène, dans la plupart des cas, soit la présence de femmes « potiches » dans l'incapacité même de répercuter aux autres les sujets abordés ou la prise des décisions en dehors des instances, qui deviennent alors de simples chambres d'enregistrement. Cependant le fait que les femmes ne siègent pas dans ces instances ne veut pas dire qu'elles ne sont pas consultées officieusement par les hommes, d'où l'importance de

les informer sur les sujets en cours.

Quelques principes de cristallisation

L'appui au développement n'étant pas tout à fait comme la chimie, il n'y a pas, tout le monde le sait, de formule miracle. Il y a une constante nécessité à adapter les approches à chacun des contextes sociologiques et économiques. Cependant, il existe quelques principes directeurs pouvant permettre d'améliorer la prise en compte des femmes dans leurs diversités sociales et statutaires comme acteurs locaux par les projets.

Former les équipes de projets : la plupart des équipes de projets sont conscientes que les femmes sont exclues des appuis qu'elles apportent et le regrettent. Dans la plupart des cas, elles voudraient améliorer la situation mais ne savent pas comment faire. Elles ne savent pas non plus aborder la diversité sociale et la prendre en compte. Il est donc impératif de former les équipes à l'analyse genre et à l'analyse de la diversité. Il ne s'agit pas de faire des formations théoriques complexes sur les concepts et leurs évolutions mais d'assurer la formation par des travaux pratiques de terrain et de tenir compte de leur expérience.

Mettre en place des dispositifs spécifiques d'accompagnement : les femmes sont des acteurs de développement local à part entière, n'est-ce pas ! Elles doivent donc pouvoir recevoir des accompagnements équivalents à ceux des hommes mais tenant compte de leurs contraintes spécifiques en termes de temps disponible, de niveau d'alphabétisation, d'organisation, de statut à l'intérieur de la famille et dans la société.

L'information : des séances d'information sur les objectifs des projets, le type d'appui qu'elles pourraient recevoir, doivent leur être proposées régulièrement. Par ailleurs l'information sur les investissements projetés et sur les décisions prises ou en cours de réflexion doit leur être donnée pour qu'elles puissent éventuellement intervenir si elles le souhaitent. Ces différentes séances doi-

vent tenir compte des moments de disponibilité des femmes.

La formation et le conseil : l'alphabétisation des femmes, facteur d'intégration dans la vie économique et dans la participation à la gestion des affaires publiques, est souvent difficile parce qu'elles ont peu de temps. Là aussi, il faut mettre en place des dispositifs spécifiques : séances plus courtes mais plus nombreuses, recyclage.

L'accompagnement des porteuses de projets du point de vue technique nécessite d'avoir bien compris leurs contraintes. C'est à partir de celles-ci que l'on peut apporter une formation et du conseil adaptés. Des idées pourraient être prises auprès des systèmes de microfinance dont la majorité des clients sont des femmes, pour ce qui est de la formation en gestion par exemple. D'autre part, l'appui pour l'accès au crédit et aux intrants doit être renforcé.

Favoriser la participation des femmes aux instances de décision : quota ou pas ? La composition des instances de décision change généralement dans le temps. On remarque que les membres évoluent en fonction de la compréhension des enjeux qui se jouent au cours des réunions. A leur démarrage, les communautés y nomment fréquemment des représentants qui peuvent correspondre aux critères des projets (bon niveau d'alphabétisation par exemple) mais qui n'ont pas toujours de capacités de décision sérieuses au sein de la société locale. Dès que les objectifs sont plus clairs, les membres sont souvent changés pour une plus grande représentativité ou pour une plus grande légitimité.

Généralement les équipes oublient, au moment de ces changements, de reposer la question de la participation des femmes. Pourtant, les hommes de certaines communautés sont plus ouverts que les équipes de projets et perçoivent bien que l'implication des femmes dans les activités et les décisions est nécessaire à la réussite et à la durabilité des investissements. Amener l'idée des quotas de participation des femmes, en particulier pour la planification locale et la décision des investissements socio-économiques, n'est pas obligatoirement lié à l'échec. Cependant, ces quotas auront plus de chances de s'avérer efficaces si les femmes, par ailleurs, disposent d'un accompagnement

en termes de structuration et de formation qui leur permet de soutenir leur position d'acteurs locaux de poids.

Des démarches de projet plus attentives à la diversité sociale

En conclusion, l'implication des femmes dans les projets de développement local, comme celle d'autres catégories marginalisées socialement, peut être significativement améliorée si les démarches utilisées par les projets sont plus attentives à la diversité sociale et aux atouts et contraintes spécifiques de chaque groupe. Cela demande à la fois la formation des agents de développement, une adaptation et une flexibilité des types d'accompagnement apportés en fonction des contextes et de la différenciation économique et sociale interne aux femmes. L'amélioration des systèmes de suivi-évaluation permettant de

suivre les impacts des projets sur les femmes et plus généralement sur les différentes catégories sociales est également nécessaire. Ainsi, il s'agit non pas d'investir plus d'argent pour les investissements mais plus de temps et de méthode. ■

¹ Chefs de projet, agents de développement, conseillers techniques, responsables d'associations...

² G. Verdelhan-Cayre (AFD). - *Prise en compte du genre dans le programme de développement rural intégré Houet-Kossi-Mouhoun -*

PDR-HKM (Burkina Faso), 1999 ; M.C. Guéneau, S. Sanou, A. Coulibaly. - Mission de faisabilité deuxième phase du Projet d'appui au développement local Ganzourgou, Tapoa et Yatenga-Lorum, 1999 ; Philippe Coquart (AFD). - Evaluation rétrospective des projets d'appui au développement local de l'AFD, 2000.

³ Il est cependant à noter que les types de foyers et les méthodes de diffusion sont souvent peu favorables à la durabilité de ces opérations.

⁴ M.C. Guéneau. - *Evaluation de l'impact des investissements du PDR-HKM Burkina Faso, 2000.*

⁵ Projet d'appui au développement local de Gao au Mali.

⁶ Projet d'appui au développement local du Yatenga au Burkina Faso.

Pour plus d'informations

Coordonnées de l'auteur

Marie-Jo Demante

IRAM (Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement)

49, rue de la Glacière - 75013 Paris

Tél : + 33 (0)1 44 08 67 67

Mél : mj.demante@iram-fr.org